

ENVIRONNEMENT La Chine décrète la peine de mort pour crimes de pollution

La mort pour les pollueurs ?

Faustine Vincent

La décision est pour le moins radicale. La Cour suprême chinoise a décrété le 19 juin que la peine de mort pourrait désormais s'appliquer dans les cas très graves de pollution ayant causé la mort d'au moins une personne. La circulaire énumère quatorze activités considérées comme crime d'atteinte à la protection de l'environnement et des ressources. Parmi elles, figure notamment le rejet dans les sources d'eau potable et dans les réserves naturelles de déchets radioactifs ou toxiques. Jusqu'à présent, les peines allaient jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Le nombre de cancers explose

Cette mesure choc vise avant tout à rassurer la population, excédée par les rumeurs de la pollution sur l'environnement et la santé. Désormais, elle n'hésite plus à manifester pour s'opposer aux projets industriels et à la croissance à tout prix. Jean-Luc Buchalet, coauteur de La Chine, une bombe à retardement légal. Eyrolles, les sanctions de la Cour suprême témoignent d'une véritable « prise de conscience par le gouvernement central de l'état dramatique dans lequel se trouve le pays », deuxième économie et



Face à la corruption dans le pays, la loi va avoir du mal à être appliquée.

premier marché automobile au monde. Encore faut-il pouvoir appliquer la loi. Or, la circulaire de la Cour suprême le reconnaît elle-même : il est très difficile d'enquêter et de condamner les pollueurs. « Les procès sont très rares,

note Jean-Luc Buchalet. Ils ont lieu seulement en cas de vraie catastrophe, quand on ne peut pas la cacher. » En cause : la collusion entre les responsables politiques locaux et les industriels. Malgré le « message fort » envoyé par la Cour suprême, seule la création d'un organisme indépendant et le remplacement des responsables locaux permettraient, selon lui, de sanctionner les pollueurs. Le problème reste malgré tout complexe : condamner les pollueurs pourrait ébranler tout le système économique chinois. Mais ne rien faire précipiterait assurément le pays à sa perte. ■

Une pollution atmosphérique alarmante

La pollution de l'atmosphère en Chine a atteint des niveaux alarmants, causant 1,2 million de décès prématurés en 2010, selon un rapport du Health Effect Institute. Une étude a montré qu'au moins 10 % de la production de riz était contaminée au cadmium, un métal lourd issu de l'industrie. Résultat, le nombre de cancers et de maladies respiratoires explose, et la pollution est telle que les aéroports doivent parfois être fermés, faute de visibilité.



Une étude a noté la présence de polluants et dioxines dans sa chair.

SANTÉ

Trop de saumon tue le saumon

Sushis, filet, tartare... Alors que nous remplissons consciencieusement nos assiettes d'oméga 3, une déclaration des autorités sanitaires de Norvège, pourtant premier producteur de saumon au monde, a fait la semaine dernière l'effet d'une arête dans le poisson : les femmes enceintes ne devraient pas consommer de saumon plus de deux fois par semaine. En cause : la présence de polluants, PCB et dioxines, dans sa chair. Le Nifes, l'organisme norvégien de recherche en nutrition et produits de la mer, explique que les mesures de

dioxine citées par les médias remontent à 2006 : « Depuis, les taux ont diminué de deux tiers grâce aux huiles végétales dans l'alimentation des saumons », explique la directrice de recherche au Nifes. En France, l'Anses conseille toujours de manger du poisson deux à trois fois par semaine, en alternant poissons gras comme le saumon et autres espèces. Seuls les poissons de rivière (anguille, carpe...) qui peuvent accumuler les PCB doivent être évités par les femmes enceintes et les enfants en bas âge. ■

Audrey Chauvet

POINT DE VUE

Une mise en bière écologique



Une société des Cévennes, Eco-cerc, propose un solide cercueil en ouate de cellulose, étanche et scellable, respectant la législation. Pou-

vant accueillir un poids de 200 kg pour un prix de 240 €, il est idéal pour la crémation et l'inhumation en terre. Ce dernier demeure biodégradable. Il est fabriqué sans polluant avec du papier recyclé et de la colle à base d'amidon.

En France, chaque année sur 550 000 décès, il y a 148 500 crémations et ainsi le même nombre de cercueils qui part en fumée, soit l'équivalent d'une forêt de 29 700 arbres. L'écrit ultime de nos aîmés(e)s pourrait être un exemple d'économie circulaire dans la future société du moindre impact sur l'environnement. ■

Serge Orru,

de l'Institut de l'économie circulaire

20 SECONDES

CLIMAT

Obama s'attaque au réchauffement climatique

Le président américain a présenté mardi un vaste plan de lutte contre le réchauffement climatique, axé sur deux mesures phares : la réglementation des émissions de CO₂ des centrales électriques au charbon existantes et futures, et la régulation du gaz HFC, une espèce de « super gaz à effet de serre » de plus en plus prisé, 24 000 fois plus puissant que le CO₂ et utilisé notamment dans la climatisation.

Schwarzy porte la verte parole en Algérie

Arnold Schwarzenegger a entamé mardi une tournée en Algérie avec son ONG de défense de l'environnement, R20, que le pays s'apprête à rejoindre. « Nous ne devrions pas déverser nos déchets dans le sol pour en arriver à ne plus pouvoir boire l'eau du robinet. L'eau est devenue plus chère que le pétrole ! », s'est-il exclamé.